

PLAN NATIONAL DE GESTION DES MATIERES ET DES DECHETS RADIOACTIFS

Du 11 septembre 2020 au 13 avril 2021

L'Etat organise une concertation relative à l'élaboration de la cinquième édition du plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs (PNGMDR). Le PNGMDR est l'outil de pilotage stratégique de l'Etat pour la gestion des matières et des déchets radioactifs. Il définit les solutions de gestion de ces substances et les conditions de leur mise en œuvre (valorisation, stockage, entreposage temporaire, etc.).

Concertation <https://www.concertation-pngmdr.fr/>



<https://www.concertation-pngmdr.fr/participer/concertation-relative-a-cinquieme-edition-du-plan-national-gestion-matieres-dechets-17>

Non au projet CIGEO

Oïkos Kaï Bios | 07 Avril 2021 - 18h00

Mesdames Isabelle Barthe, Marie-Line MEAUX et Monsieur Philippe QUÈVREMONT, garants de la concertation,

Notre association souhaite s'exprimer dans le cadre du Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs.

La concertation concerne entre autres la gestion des déchets de haute activité et moyenne activité à vie longue comme le projet Cigéo à Bure.

Nous nous opposons à ce projet, compte-tenu, entre autres, de nouveaux éléments inquiétants. En effet, selon la coupe géologique réalisée par Jean Dominique Boutin pour FNE (à cette adresse

https://reporterre.net/IMG/pdf/20200804_cige_o_coupe_ge_ologique_fne_re_alisation_jean-dominique_boutin.pdf), la couche géologique qui devait contenir la radioactivité s'avère plus complexe que prévu. En effet, elle est composée de plusieurs roches de nature différente, et présente une pente de 2%. Ainsi, l'épaisseur minimale de 50 m de roche imperméable censé contenir les déchets ferait défaut. La pente empêcherait d'assurer l'homogénéité de la couche choisie. L'étanchéité prévue est compromise, et par suite la sécurité des habitants, de la faune et de la flore.

L'ANDRA *(Agence Nationale pour la gestion des Déchets RadioActifs) était-elle au courant de cette réalité ?

Nous le supposons. Aujourd'hui, aucune alternative ne semble envisagée concernant la couche géologique argileuse mise en avant par l'organisme pour justifier le projet d'enfouissement CIGEO (objet de l'étude mentionnée ci-dessus).

Ce manque de transparence est préoccupant.

<https://www.concertation-pngmdr.fr/participer/concertation-relative-a-cinquieme-edition-du-plan-national-gestion-matieres-dechets-18>

Non au projet CIGEO suite

Oïkos Kaï Bios | 07 Avril 2021 - 18h03

Outre la sécurité mise en jeu, il est aussi consternant de voir autant d'argent public englouti dans ces études. Selon le site de l'Agence (<https://www.andra.fr/>) : **100 millions d'euros sont attribués par l'Etat en 2010**

« 2010 : Des investissements d'avenir et le lancement du projet Cigéo

En mars 2010, l'Andra est autorisée à mener des investigations géologiques approfondies au sein de la ZIRA. Le projet de stockage géologique prend le nom de Cigéo (centre industriel de stockage géologique).

Le 3 août 2010, dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir, **100 millions d'euros sont attribués par l'Etat** à l'Agence pour financer le développement de solutions innovantes de traitement des déchets radioactifs afin de réduire le volume et la dangerosité de certains déchets difficiles à stocker. ».

Hélas, le montant investi ne se limite pas à ce chiffre.

Nous vous remercions de l'intérêt porté à ce courrier.

Veuillez agréer, Mesdames et Monsieur les garants, nos salutations respectueuses.

Pour Oïkos Kaï Bios, les membres cofondateurs

*L'ANDRA (Agence Nationale pour la gestion des Déchets RadioActifs)

« D'abord créée en tant que direction au sein du Commissariat à l'énergie atomique, l'Andra devient agence publique indépendante en 1991 placée sous la tutelle des ministères de l'énergie, de l'environnement et de la recherche. L'Andra a pour mission de trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions sûres pour protéger les générations présentes et futures des risques que représentent les déchets radioactifs. Pour la mener à bien, l'Agence s'est transformée au fil des ans. Elle s'appuie aujourd'hui sur trois catégories de métiers (exploitation de sites industriels, recherche et développement, conception de projets) qui lui confèrent une expertise robuste et pluridisciplinaire. », source <https://www.andra.fr/>



<https://www.concertation-pngmdr.fr/participer/concertation-relative-a-cinquieme-edition-du-plan-national-gestion-matieres-dechets-19>

Non au recyclage des déchets de faible activité

Oïkos Kaï Bios | 07 Avril 2021 - 18h14

Mesdames, Monsieur,

Notre association souhaite s'exprimer à nouveau dans le cadre du PNGMDR

La concertation concerne entre autres le recyclage des déchets de très faible activité ; nous nous opposons à ce projet.

Les métaux contaminés, même faiblement ce qui n'est jamais anodin, se retrouveront dans le domaine public : dans les constructions, nos voitures, notre électroménager...

Une urgence existe, celle de réduire le volume de ces déchets. Leur compression permettra de gagner de la place.

Quant à l'économie des ressources naturelles, nous sommes dubitatifs.

En effet, selon la CRIIRAD, « EDF et Orano reconnaissent, de plus, que le recyclage à l'intérieur du secteur nucléaire est possible (fabrication de conteneurs en acier pour les déchets radioactifs) mais ils écartent cette option à cause d'un surcoût. »

Source http://balises.criirad.org/pdf/2021-03-23_seuils_appel_v4.pdf

Nous vous remercions de l'intérêt porté à ce courrier.

Veuillez agréer, Mesdames et Monsieur les garants, nos salutations respectueuses.

Pour Oïkos Kaï Bios, les membres cofondateurs

<https://www.concertation-pngmdr.fr/participer/concertation-relative-a-cinquieme-edition-du-plan-national-gestion-matieres-dechets-20>

Non à l'extension des capacités de stockage du CIREs, non à la création d'un deuxième CIREs.

Oïkos Kaï Bios | 07 Avril 2021 - 18h33

Mesdames, Monsieur,

Notre association souhaite s'exprimer encore dans le cadre du PNGMDR.

Page 51/146 du dossier d'enquête, il est question du site de Soulaines, dans l'Aube. « L'Andra a remis fin 2012 un rapport d'étape sur les scénarios de gestion à long terme des déchets FA-VL, qui concluait à la nécessité de lancer des investigations géologiques pour se prononcer sur la faisabilité d'un stockage à faible profondeur des déchets radifères.

Des investigations géologiques ont été réalisées entre 2013 et 2015 sur une zone d'environ 50 km² dans le territoire de la communauté de communes de Soulaines dans l'Aube, à proximité des centres de stockage existants. Elles ont montré la possibilité technique de poursuivre l'étude d'un stockage de faible profondeur sur une zone restreinte de 10 km².

.....
En 2015, l'Andra a remis un rapport d'étape explicitant les avancées en termes de recherche de site, d'investigations radiologiques menées dans l'Aube, de caractérisation des déchets et de conception de nouvelles installations de stockage.

Les évaluations phénoménologiques et de sûreté préliminaires réalisées par l'Andra montrent que le site de la Communauté de communes de Soulaines **présente des caractéristiques favorables à l'accueil de déchets FA-VL** examinés dans le rapport d'étape. Néanmoins, ce site ne pourra pas prendre en charge la totalité des déchets FA-VL, qui représentent un périmètre plus large que celui sur lequel les évaluations de l'Andra ont porté. Les

réflexions sur les perspectives relatives à la solution de stockage des déchets FA-VL font l'objet d'un développement dans la partie 4.4 du présent dossier. »

Page 116/146, nous constatons que le site de Soulaines est toujours d'actualité :

« La définition des caractéristiques d'un centre de stockage sur le site de Soulaines
Il s'agirait de poursuivre la caractérisation du site de Soulaines et de confirmer la solution de stockage en faible profondeur sur ce site pour une partie de l'inventaire FA-VL à déterminer. Les travaux sur la caractérisation et le traitement de certains déchets, comme le graphite ou les déchets bitumésdevraient être poursuivis. »

Or, comme l'indique France Bleu en 2018 « Nucléaire : le risque de cancer du poumon plus élevé autour du centre de déchets radioactifs de Soulaines ».

<https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/dans-l-aube-le-risque-de-cancer-du-poumon-est-plus-eleve-autour-des-dechets-radioactifs-de-soulaines-1528822885>

Cette situation ne semble pas inquiéter l'ARS, ni l'ANDRA qui parle de « caractéristiques favorables ». Les seuls arguments sont financiers, ou fausement écologiques quand il s'agit de recyclage.

C'est parfaitement scandaleux.

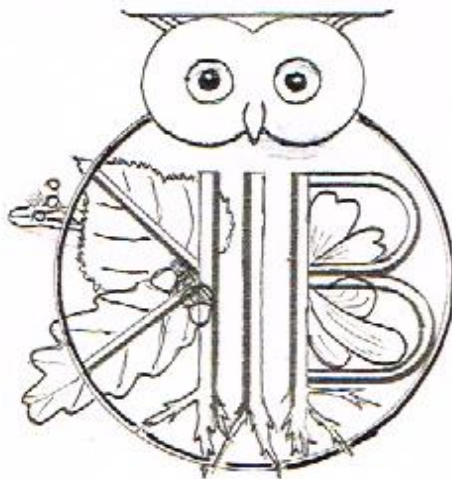
Nous réaffirmons notre opposition à l'agrandissement du site du CIRES et à la création d'un autre site.

Nous vous remercions de l'intérêt porté à ce courrier.

Veillez agréer, Mesdames et Monsieur les garants, nos salutations respectueuses.

Pour Oïkos Kaï Bios, les membres cofondateurs

© OÏKOS KAÏ BIOS 2007-2021



<http://www.oikoskaibios.com/>
oikos.kai.bios@orange.fr